



2019/2020

APPEL A PROJET dans le cadre du CLEA, cinquième année

Contrat Local d'Education Artistique

COMMUNAUTE DE COMMUNES

CAUSSES ET VALLEE DE DORDOGNE (LOT)

*De pierre et d'eau : des rencontres artistiques
au Pays des Causse et de la Vallée de la Dordogne*

La communauté de communes Causse et Vallée de la Dordogne (Cauvaldor) a signé un Contrat Local d'Éducation Artistique avec la DRAC Occitanie, en partenariat avec deux opérateurs le théâtre de l'Usine à Saint-Céré (scène conventionnée) et le festival de musique sacrée de Rocamadour mais aussi avec l'ADDA du Lot et la DSDEN du Lot.

Ce présent appel à candidature est destiné à rechercher une compagnie composée d'au moins trois personnes pour un projet CLEA sur l'année scolaire 2019-2020 pour le territoire de Cauvaldor, au nord du Lot.

La compagnie retenue sera en capacité de proposer une approche pluridisciplinaire et dont les modes d'intervention peuvent s'adapter à la diversité du territoire et des groupes ciblés.

> Cadre de la résidence-mission

En 2019, pour la cinquième année, Cauvaldor et la DRAC Occitanie co-signent une convention Contrat Local d'Education Artistique (CLEA) en partenariat avec deux opérateurs le théâtre de l'Usine à Saint-Céré (scène conventionnée) et le festival de musique sacrée de Rocamadour mais aussi avec l'ADDA du Lot et la DSDEN du Lot. A travers cet engagement les deux signataires souhaitent favoriser un accès le plus large possible à la culture s'étendant sur l'ensemble de son territoire.

Ainsi, depuis 2015, ce projet permet à la communauté de communes de lancer un appel à projet national auprès de compagnies artistiques. Ces projets permettent également, pour Cauvaldor, de travailler en co-construction avec les acteurs culturels structurants du territoire (l'Usine, Festival de Rocamadour, association Lieu commun, bibliothèques...).

Le ministère de la culture et de la communication, pour sa part, souhaite renforcer la prise en compte des territoires ruraux dans leur singularité et leurs particularités, et donne la priorité à la jeunesse dans les actions conduites.

> Définition du territoire

La communauté de communes Causse et Vallée de la Dordogne est le résultat de la fusion de 8 intercommunalités soit 77 communes pour plus de 47 337 habitants : Souillac (siège), Alvignac, Autoire, Baladou, Bannes, Belmont-Bretenoux, Bétaille, Biars-sur-Cère, Bio, Bretenoux, Cahus, Calès, Carennac, Carluçet, Cavagnac, Condat, Cornac, Couzou, Cressensac-Sarrazac, Creysse, Cuzance, Estal, Floirac, Frayssinhes, Gagnac-sur-Cère, Gignac, Gintrac, Girac, Glanes, Gramat, Lacave, Lachapelle-Auzac, Ladirat, Lamothe-Fénelon, Lanzac, Latouille-Lentillac, Laval-sur-Cère, Lavergne, Le Bastit, Loubressac, Loupiac, Le Bastit, Le Roc, Le Vignon-en-Quercy, Martel, Masclat, Mayrac, Mayrinhac-Lentour, Meyronne, Miers, Montvalent, Nadaillac-de-Rouge, Padirac, Payrac, Pinsac, Prudhomat, Puybrun, Reilhaguet, Rignac, Rocamadour, Saignes, Sarrazac, Saint-Michel-de-Bannières, Strenquels, Saint-Céré, Saint-Denis-lès-Martel, Saint-Jean-Lagineste, Saint-Jean-Lespinasse, Saint-Laurent-les-Tours, Saint-Michel-Loubéjou, Saint-Médard-de-Presque, Saint-Paul-de-Vern, Saint-Sozy, Saint-Vincent-du-Pendit, Sousceyrac-en-Quercy, Teyssieu, Tauriac, Thégra, Vayrac.

La communauté de communes a pris la compétence culture et patrimoine, qui est portée par le vice-président, Monsieur Alfred Terlizzi.

Nous sommes :

Un territoire rural : la communauté de communes CAUVALDOR a été constituée en janvier 2017, et se structure autour de 4 pôles territoriaux de proximité. Sa particularité : l'absence de ville-centre, le maillage territorial s'organise autour d'une multitude de petites villes et centres-bourgs. Le territoire se développe autour de la vallée de la Dordogne lotoise, et possède un patrimoine exceptionnel et de forts atouts touristiques (Rocamadour, le Gouffre de Padirac, des festivals emblématiques comme Ecaussystème, Souillac en Jazz, Festival de Saint-Cère, Festival de Rocamadour.)

Au niveau politique, la communauté de communes a su étendre son domaine de compétences en votant le 19 décembre 2016 celle liée à la culture et au patrimoine.

Depuis, Cauvaldor développe une politique culturelle au service des publics, pour tous et de qualité, sur toutes les parties du territoire et toute l'année.

La compétence culture et patrimoine est le résultat de plusieurs années de réflexion entre élus communautaires, acteurs culturels et les institutions culturelles lotoises.

Depuis 2010, le territoire a su tirer profit de divers accompagnements (PCT, Politique Culturelle Territoriale régionale et accompagnement ADEFPAT) pour l'écriture de la compétence culture.

Durant ces dispositifs, les groupes de réflexion avaient déjà interrogé la structuration de l'offre dédiée à l'éducation artistique et culturelle et qui avaient abouti à l'écriture des volontés suivantes :

« Encourager une politique culturelle et patrimoniale au service du public enfance-jeunesse
 Développer une véritable politique d'Education Artistique et Culturelle en direction du jeune public, en appui aux engagements institutionnels tels que le CLEA ou tout autre dispositif qui poursuivrait ce type de politique culturelle.
 Faire des jeunes un des publics prioritaires de la communauté de communes Cauvaldor en facilitant l'accès aux actions culturelles... ».

Un territoire qui propose un paysage culturel conséquent :

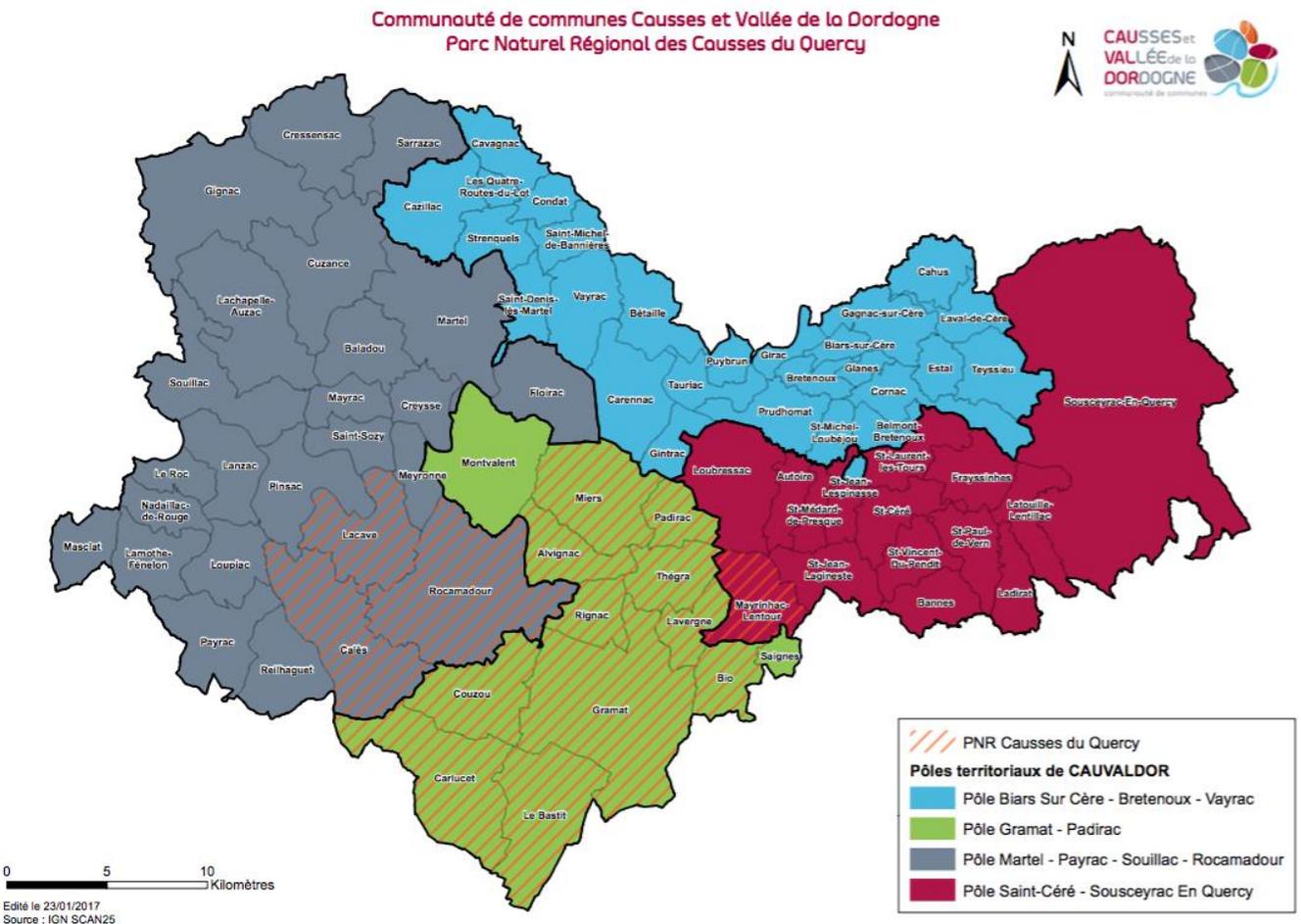


Figure 1: Carte de la communauté de communes Cauvaldor en 2017

Un patrimoine d'exception mis en lumière par le Pays d'Art et d'Histoire Causses et Vallée de la Dordogne.

4 festivals emblématiques en période estivale : Ecaussystème, Souillac en Jazz, Festival de Rocamadour et Festival de Saint-Céré. Progressivement, les structures porteuses des festivals proposent également une programmation à l'année à destination plus particulièrement de la population locale.

Un maillage cohérent de service culturel public, en particulier pour les bibliothèques et les écoles de musique mais également en matière d'équipement cinéma.

Enfin le territoire peut s'appuyer sur plus de 180 artistes professionnels ou amateurs source d'une véritable richesse pour le territoire.

FOCUS

-Doté d'une dynamique artistique et culturelle structurée autour de la scène conventionnée pour le théâtre et le théâtre musical à Saint-Céré, le festival de musique sacrée de Rocamadour et le Pays d'art et d'histoire, ainsi que de nombreux festivals,

-Doté d'un lieu de travail, le théâtre de l'Usine à Saint-Céré, équipement professionnel, avec 2 salles (500m² / 400 places) dédié à la création, et une structure d'hébergement, pour des résidences de création, disponible éventuellement selon les périodes de travail.

> Qu'est-ce que le CLEA ?

Un Contrat Local d'Éducation Artistique – CLEA - est un dispositif s'appuyant sur la mise en place d'une résidence artistique, appelée résidence-mission, se définissant comme une résidence d'éducation artistique et culturelle. La volonté des partenaires du CLEA est de réduire les inégalités en matière d'accès à l'art et à la culture et de se donner un objectif ambitieux de généralisation d'une éducation artistique et culturelle en faveur des enfants, des adolescents et des adultes et des publics empêchés.

> Définition de la résidence-mission

-Enjeux

La résidence-mission est organisée à des fins d'éducation artistique et culturelle par des actions territoriales en faveur des habitants de Cauvaldor (en particulier des jeunes et des enfants, et au-delà, de leurs familles, dans leurs différents temps), dans une démarche participative et immersive.

Elle repose sur une pleine disponibilité de l'artiste ou du collectif d'artistes, sur une période

équivalant entre deux mois et trois mois.

L'enjeu principal de la résidence-mission est de mener un travail artistique collectif avec les bénéficiaires, dans une logique de collaboration ou de co-création, sans obligation de production d'œuvre.

Au moyen d'une démarche éducative et culturelle, l'artiste-résident ou le collectif d'artistes donne à voir et à comprendre son univers, sa recherche artistique qui l'anime ainsi que les processus de création qu'il met en œuvre. En effet, pour l'équipe artistique en résidence il s'agit, plus particulièrement, de s'engager dans une démarche expérimentale d'action artistique et culturelle. C'est un temps de partage qui a pour vocation de nourrir aussi bien la propre réflexion de l'artiste que celle de la population.

Ces actions doivent permettre à un grand nombre de bénéficiaires, jeunes, enfants et adultes, d'acquérir une expérience originale et sensible de l'œuvre de l'artiste-résident ou du collectif d'artistes et mais aussi d'enrichir l'accompagnement professionnel des pratiques artistiques locales.

A l'école, ces actions doivent s'inscrire dans le parcours d'éducation artistique et culturelle de l'élève.

L'artiste-résident ou le collectif d'artistes s'appuie sur des équipements culturels référents, définit avec les partenaires du territoire un mode d'interventions et d'actions dans tout site qui paraîtra approprié (espaces publics, centres sociaux, accueils de loisirs, musées, médiathèques, entreprises, établissements scolaires...).

-Objectifs

- Permettre au plus grand nombre d'habitants de Cauvaldor la rencontre avec l'œuvre, l'artiste, la pratique artistique et la démarche de création.

- Encourager et accompagner la pratique et l'expression artistique individuelle et collective des habitants, en particulier celle des jeunes (enfants, adolescents, jeunes adultes) ;

- Amener les groupes participants au processus de création via la pratique du chant choral et de la musique par la pratique collective ;

- Développer l'esprit critique, la compréhension des enjeux de société, le partage des connaissances et la transversalité des champs artistiques ;

- Favoriser l'ouverture aux autres et le vivre ensemble par l'intermédiaire de rencontres intergénérationnelles, de croisements inter-structures ou tout autre forme de rencontre ;

- Favoriser la réussite des élèves par une démarche de projet interdisciplinaire en appui sur la pratique artistique et la pratique culturelle, au cœur du parcours d'éducation artistique et culturelle ;

- S'adresser à des publics nouveaux et/ou en dehors de contextes captifs. Croiser et élargir les publics. Une attention particulière sera portée aux habitants éloignés de l'offre culturelle (public dit empêché).

> Le public

La résidence a pour objectif de fédérer des énergies, de croiser les publics et d'aller à la rencontre de personnes qui n'ont pas habituellement accès à la culture. Le jeune public (scolaire) doit être une priorité, ainsi que les publics sensibles. Les actions créant du lien intergénérationnel et transculturel seront privilégiées.

> Déroulement

L'équipe artistique doit résider sur le territoire pendant deux ou trois mois entre octobre 2019 et juin 2020, à raison d'une semaine minimum par mois durant 9 mois (qui peuvent être fractionnés en périodes), afin que sa présence soit réellement notable auprès des habitants. **L'équipe artistique ne doit pas vivre ou être du territoire du département du Lot.** La rencontre artiste(s)/habitants se fera en plusieurs temps.

Dans un premier temps, relativement bref, la compagnie vient présenter son projet de résidence aux élus, aux opérateurs et responsables de groupes constitués – associations par exemple - qui sont invités à appréhender sa démarche et sa production artistique. Les échanges nourrissent la réflexion et permettent d'aller plus loin dans la co-construction du projet avec l'ADDA et la DSDEN du Lot.

Dans un second temps, beaucoup plus long, la compagnie revient en résidence et met en place son travail d'éducation artistique et culturelle construit avec les partenaires locaux. Ce travail se fait sous forme d'ateliers et de rencontres en direction des élèves (tous niveaux possibles), des structures associatives : maisons d'enfants, maison des jeunes, accueillant des personnes en situation de handicap, de difficultés sociales, des pensionnaires des EHPAD, et plus généralement de l'ensemble des habitants afin de créer de nouvelles opportunités de rencontre et d'échange avec les publics et de renforcer les liens culturels de proximité.

Le temps de présence global se répartira comme suit : 1/3 temps pour les publics jeunes et scolaires, 1/3 temps pour les associations et les publics empêchés et 1/3 temps pour les habitants.

>Une thématique

De pierre et d'eau : des rencontres artistiques au Pays des Causses et de la Vallée de la Dordogne

Cauvaldor est un territoire riche de son patrimoine et de la rivière Dordogne qui la traverse. A l'heure où tout va si vite, la vallée de la Dordogne offre un espace hors du temps, un ralentissement régénérant. Au bord de la rivière, la magie opère. L'esprit se détend, les

battements de cœur se règlent sur le rythme de la nature. Ici, c'est toujours l'heure de vivre au présent.

« La Dordogne chantait sur les galets, contre les bergers où les lourds clapotements de l'eau répondaient au murmure des prairies. Un vent coulis haletait dans les branches des frênes. L'air était épais et sucré comme un sirop. » Christian Signol, La rivière espérance

Les piliers du territoire : Patrimoine – Rivière - Nature

L'identité du territoire se fonde sur ces trois piliers, inséparables les uns des autres dans l'imaginaire associé à ce territoire. La présence de villages très préservés tout au long de la rivière dans une nature verdoyante marque l'identité de la Vallée de la Dordogne.

Une période historique omniprésente, le Moyen-Age

C'est l'époque des croisades et des combats de chevaliers pour rétablir les valeurs de la chrétienté.

« C'est une période qui a marqué nos territoires. Le Moyen-Age c'est notre quotidien. On vit dedans. »

« Pour moi, c'est celle qui représente le mieux la Vallée de la Dordogne. L'époque des chevaliers. J'ai l'impression que c'est la période charnière dans tout ce qu'on voit à l'heure actuelle. »

Un personnage historique

Le corps de Saint-Amadour, découvert intact en 1116. Cette découverte permis à Rocamadour de devenir un lieu de pèlerinage incontournable.

Des Châteaux encore visités

Le château de Castelnaud, le château de Montals, le château des Doyens, ...

Une architecture caractéristique du territoire : l'art roman

Le style roman caractérise une production artistique élaborée en Occident jusqu'à la fin du XII siècle.

La compagnie artistique pourra s'inspirer de l'histoire riche entre pierre et eau de ce territoire.

Pour en savoir plus sur notre territoire, vous pouvez lire le livre de marque Vallée de la Dordogne qui vient d'être édité. <https://www.vallee-dordogne.com/>

>La compagnie recherchée

Vous êtes une équipe artistique professionnelle, travaillant dans le domaine du spectacle vivant et des écritures de plateau contemporaines, vous avez un travail artistique transdisciplinaire (chant, théâtre musical, musique et théâtre contemporain...).

- vous souhaitez développer un projet de transmission sur l'année scolaire 2019/2020,
- vous êtes sensibles à l'idée de transmission et de partage de votre démarche artistique, et vous souhaitez la partager avec différents publics, scolaires, associatifs et plus largement des familles et des habitants, sans oublier les publics empêchés, notamment les personnes âgées, les personnes en situation de handicap, les personnes en recherche d'emploi et en difficultés sociales. La mixité sociale et culturelle sera privilégiée.
- vous êtes particulièrement attentifs au contexte humain et artistique du territoire où vous êtes accueillis, ainsi qu'à son identité.

Votre projet artistique

- devra être présenté de manière précise et répondre aux objectifs du cahier des charges, vous apporterez un soin particulier à présenter votre démarche artistique, le répertoire ciblé, en tenant compte de la spécificité du territoire (cf. la thématique de pierre et d'eau), des propositions artistiques et du travail déjà mené par les opérateurs les experts associés.
- devra fédérer et sensibiliser des publics non-initiés au spectacle vivant avec une vision transdisciplinaire grâce à une démarche de transmission originale.
- est ouvert à la recherche de nouvelles formes d'écritures,
- n'est pas un projet de diffusion.

La restitution publique pourra être présentée en fin de résidence, elle sera certainement fixée mi-juin 2020. Dans un souci de valorisation réciproque, elles se feront dans la mesure du possible dans des lieux patrimoniaux ou au théâtre de l'Usine. Elles seront mises en œuvre en collaboration avec les trois opérateurs et les deux experts associés.

> Des équipements culturels référents

En lien avec son projet global, l'artiste ou le collectif d'artistes résident sera accompagné les opérateurs.

Ces équipements référents, coordonnateurs des résidences-missions sont des lieux ressources pour les artistes et la réalisation d'actions avec les bénéficiaires. Ils doivent pouvoir diffuser des actions d'expérimentation et/ou de pratique artistique, conçues et envisagées pour un large

rayonnement, stimuler et accueillir l'expression des habitants.

Contacts des opérateurs :

Valentine Boé

Service Culture

Responsable

Communauté de communes Causses et Vallée de la Dordogne

Château des Doyens – 46110 CARENNAC

Tél : 05 65 33 81 36

v.boe@cauvaldor.fr

<http://www.cauvaldor.fr/culture-patrimoine/culture/actions-culturelles/>

Véronique Do

Scène conventionnée Le ScénOgraph

Directrice

18, avenue du Docteur Roux 46400 SAINT-CERE

Tel : 06 11 25 64 27

veronique.do@scenograph.fr

www.theatredelusinesaintcere.com

Emmeran Rollin

Association Cantica Sacra

Directeur

Rue de la Mercerie 46500 ROCAMADOUR

Tel : 06 74 66 44 59

direction@musique-sacree-rocamadour.eu

www.rocamadourfestival.com

En résumé :

- C'est une période effective de 2 à 3 mois (pouvant être fractionnée) pour une équipe de 5 personnes maximum (hébergement au théâtre de l'Usine ou en gîte, selon les disponibilités),
- Une enveloppe financière maximum de 18 000 € TTC pour les salaires, charges sociales, l'hébergement, les repas et les transports,
- Conformément à la convention du CLEA, le comité opérationnel accompagnera le projet et s'assurera de la bonne répartition budgétaire,
- Des modalités de rencontre avec les publics (répétitions publiques, stages, ateliers de pratique artistique...) précises, définies et coordonnées avec les opérateurs,
- L'équipe doit être autonome pour ses déplacements du lieu d'hébergement aux lieux de travail (véhicule indispensable),

FICHE A REMPLIR IMPERATIVEMENT

Le dossier comprend

A. Fiche de présentation de l'équipe

Nom de la compagnie :

Nom des personnes la composant :

Numéros de licence d'entrepreneur de spectacles en cours de validité au moment de la demande
et date d'obtention :

Date d'obtention :

Lieu d'obtention (à savoir quelle DRAC ?) :

N° SIRET :

Contact artistique :

Contact administratif (si différent) :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

Site Web :

B. Fiche projet

Cette fiche récapitulative présente succinctement en quelques lignes votre démarche, mais nous vous invitons à nous adresser un dossier complet présentant votre projet et un historique du travail de la compagnie (CF éléments à fournir).

Présentation de l'artiste et/ou de la compagnie :

Disciplines artistiques mises en œuvre :

Propos et motivations artistiques :

Propositions d'actions culturelles et d'éducation artistique et culturelle envisagées en direction des publics, soyez précis svp (ne pas écrire simplement atelier, rencontre, décrire un peu, afin que le jury puisse se projeter) :

Exemples de médiations par public cible :

1/3 temps pour les publics jeunes et scolaires,	1/3 temps pour les associations et les publics empêchés	1/3 temps pour les habitants.

Les éléments à fournir sont :

- un curriculum vitae mettant notamment en valeur des expériences de médiation, de rapport aux publics ;
- un dossier de présentation de la démarche de l'artiste et de sa production existante ;
- une lettre de motivation ;
- une note d'intention présentant les premières orientations artistiques du projet proposé, se fondant sur la thématique de Pierre et d'eau et les particularités du territoire, en lien avec l'équipement culturel référent dédié à la résidence-mission pour laquelle l'artiste ou le collectif d'artistes candidate ;
- un rétroplanning : périodes de résidences souhaitées et calendrier prévisionnel ;
- un budget prévisionnel détaillé (rémunérations des intervenants, achat petit matériel, transports et défraiements)
- un compte-rendu détaillé d'une action déjà conduite avec des publics.

Le dossier peut être complété par toute captation de travail, de recherche ou de créations précédentes que vous jugerez utiles, de préférence sous format numérique transmissible par mail ou par lien internet.

Date limite du dépôt du dossier **le lundi 13 mai 2019**. Les dossiers reçus après cette date ne seront pas acceptés.

Les dossiers seront étudiés dans la foulée par le comité de pilotage.

Le choix final sera effectué par un jury.

Une réponse écrite vous sera adressée courant juin 2019.

L'ensemble du dossier est à adresser pour au plus tard **avant le lundi 13 mai 2019** par envoi électronique ou postal aux adresses suivantes :

Envoyez le dossier par mail culture@cauvaldor.fr et à l'adresse postale suivante :

Communauté de communes Causses et Vallée de Dordogne

M. le Vice-Président à la culture et la responsable du service culture Valentine Boé

Château des Doyens 46110 CARENNAC

Copie par courriel aux deux opérateurs

Scène Conventionnée Le ScénOgraph

18, avenue du Docteur Roux 46400 SAINT-CERE
Véronique Do au ScénOgraph : veronique.do@scenograph.fr

Festival de Rocamadour – Cantica Sacra

Rue de la Mercerie 46500 ROCAMADOUR
Emmeran Rollin : direction@musique-sacree-rocamadour.eu

Copie par courriel aux experts :

Pays d'art et d'histoire de la vallée de la Dordogne lotoise - SMPVD
Château des Doyens - 46110 Carennac

POIGNANT Sandra : s.poignant@cauvaldor.fr

ADDA 46

115 rue de l'Île - 46000 Cahors

Stéphanie LANDES : slandes@adda-lot.com